

Citoyen européen

Aides personnelles au logement

Une aide au logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue un logement ou est résident en foyer. Il existe 3 types d'aides : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). L'APL est versée en raison d'un critère de financement du logement (conventionné), l'ALF est versée en raison de la situation familiale, et l'ALS est versée dans tous les autres cas.

- › [Aide personnalisée au logement \(APL\)](#)
- › [Allocation de logement familiale \(ALF\)](#)
- › [Allocation de logement sociale \(ALS\)](#)

📍 Où s'adresser ?

Caisse d'allocations familiales (Caf)

Pour en savoir plus

- › [Éléments de calcul des aides personnelles au logement](#)
Ministère chargé du logement

Voir aussi...

- › [Location immobilière : loyer](#) (particuliers)
- › [Prêt conventionné \(PC\)](#) (particuliers)

@ Services en ligne et formulaires



- › [Caisse d'allocations familiales \(Caf\) en ligne](#) - Téléservice

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/citoyennete-elections/citoyen-europeen?xml=N20360&cHash=61843bc6e0d36ddf7d534d760f77ebb0?>

- › [Déclaration des loyers perçus pour l'aide au logement](#) - Téléservice
- › [Demande d'aide MOBILI-JEUNE](#) - Téléservice
- › [Connaître les prestations sociales auxquelles vous pouvez avoir droit](#) - Simulateur
- › [Patrim : rechercher des transactions immobilières pour aider à estimer la valeur d'un bien immobilier](#) - Simulateur

Comment faire si...

- › [l'achète un logement](#) (particuliers)
- › [plus](#) (particuliers)

Questions - Réponses



- › [Peut-on encore toucher l'aide Mon job, Mon logement ?](#) (particuliers)
- › [Quelles sont les différences entre les aides personnelles au logement \(APL, ALF, ALS\) ?](#) (particuliers)
- › [Peut-on toucher l'APL, l'ALF ou l'ALS si le logement appartient à sa famille ?](#) (particuliers)
- › [Les aides personnelles au logement sont-elles maintenues en cas de loyers impayés ?](#) (particuliers)
- › [Un étudiant peut-il toucher une aide au logement \(APL, ALS, ALF\) ?](#) (particuliers)
- › [Aide au logement : qu'est-ce que l'aide MOBILI-JEUNE ?](#) (particuliers)

Cas particuliers



• RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Chaque année, les jeunes ayant effectué le recensement obligatoire dès 16 ans, sont automatiquement inscrits sur les listes.

• PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du scrutin, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur désigné librement. La démarche s'effectue au commissariat ou à la gendarmerie.

Pour en savoir plus et télécharger votre formulaire

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/citoyennete-elections/citoyen-europeen?xml=N20360&cHash=61843bc6e0d36ddf7d534d760f77ebb0?>

Aides personnelles au logement

Une aide au logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue un logement ou est résident en foyer. Il existe 3 types d'aides : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). L'APL est versée en raison d'un critère de financement du logement (conventionné), l'ALF est versée en raison de la situation familiale, et l'ALS est versée dans tous les autres cas.

- › [Aide personnalisée au logement \(APL\)](#)
- › [Allocation de logement familiale \(ALF\)](#)
- › [Allocation de logement sociale \(ALS\)](#)

📍 Où s'adresser ?

Caisse d'allocations familiales (Caf)

Pour en savoir plus

- › [Éléments de calcul des aides personnelles au logement](#)
Ministère chargé du logement

Voir aussi...

- › [Location immobilière : loyer](#) (particuliers)
- › [Prêt conventionné \(PC\)](#) (particuliers)

@ Services en ligne et formulaires



- › [Caisse d'allocations familiales \(Caf\) en ligne](#) - Téléservice

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/citoyennete-elections/citoyen-europeen?xml=N20360&cHash=61843bc6e0d36ddf7d534d760f77ebb0?>

- [Déclaration des loyers perçus pour l'aide au logement](#) - Téléservice
- [Demande d'aide MOBILI-JEUNE](#) - Téléservice
- [Connaître les prestations sociales auxquelles vous pouvez avoir droit](#) - Simulateur
- [Patrim : rechercher des transactions immobilières pour aider à estimer la valeur d'un bien immobilier](#) - Simulateur

Comment faire si...

- [l'achète un logement](#) (particuliers)
- [plus](#) (particuliers)

Questions - Réponses



- [Peut-on encore toucher l'aide Mon job, Mon logement ?](#) (particuliers)
- [Quelles sont les différences entre les aides personnelles au logement \(APL, ALF, ALS\) ?](#) (particuliers)
- [Peut-on toucher l'APL, l'ALF ou l'ALS si le logement appartient à sa famille ?](#) (particuliers)
- [Les aides personnelles au logement sont-elles maintenues en cas de loyers impayés ?](#) (particuliers)
- [Un étudiant peut-il toucher une aide au logement \(APL, ALS, ALF\) ?](#) (particuliers)
- [Aide au logement : qu'est-ce que l'aide MOBILI-JEUNE ?](#) (particuliers)

• CITOYEN EUROPEEN

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

CONTACT



Service accueil - Formalités administratives - Elections

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ accueil-mairie@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)